



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 30.06.2020

Numéro de publication: SR01-0000003222

Canton: BE

Entité de publication:

Omnitax AG Wirtschafts- und Steuerrecht, General-Dufour-Strasse 4, 2501 Biel/Bienne

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Eliteam Agility SA avec Eliteam Energy SA

3. Publication

Organisation transférante:

Eliteam Agility SA
CHE-353.870.366
Rue Général-Dufour 4
2502 Biel/Bienne

Organisation reprenante:

Eliteam Energy SA
CHE-366.921.493
Rue Général-Dufour 4
2502 Biel/Bienne

Publication de la fusion dans la FOSC: 23.06.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

23.09.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Eliteam Energy SA
Rue Général-Dufour 4
2502 Biel/Bienne